



30 % des forêts sont affectées en premier lieu à la production de bois et de produits forestiers non ligneux.

Les forêts sont exploitées pour fournir du bois, matière première du charbon de bois et du papier. Ces prélèvements ne sont pas défavorables à la forêt dès lors que celle-ci n'est ni surexploitée ni endommagée par la récolte du bois et qu'ils s'inscrivent dans une démarche de gestion durable. Les forêts sont aussi exploitées pour des produits non ligneux à savoir les fruits, le caoutchouc, les teintures, les résines, les champignons, les plantes médicinales... Depuis la Préhistoire, elles sont pour l'homme des lieux de cueillette et de chasse. Elles étaient aussi utilisées afin de fournir le fourrage des animaux d'élevage, comme les troupeaux de porcs en Europe qui étaient conduits à la glandée. Enfin, les forêts constituent un espace privilégié pour les loisirs de plein air, le sport et le tourisme, dont la pratique responsable est également l'un des enjeux du développement durable.

Un balanin, coléoptère inféodé aux châtaigniers et aux chênes
France

© Jean-Claude Teyssier

